



VILLE DE DRAGUIGNAN
Conseil de quartier n° 9

À Draguignan, le 5 mai 2021.

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier n° 9 (CQ9) s'est réuni en visioconférence le mercredi 5 mai 2021 à 18h00, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Gilbert Wiencek, Roger Contri, Nicole del Cucina, Marie-Christine Omdahl, Éric Dufétel, Martine Dupont-Ferrier, Régis Turrel, Françoise Fratila, Christian Lallier, Christian Jouffroy, Hubert Nicolas, Hervé Thinnes, Maurice Doumax, Christian Glénard, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient excusés : Arnaud Autric, Muriel Simon-Devos, Isabelle Laudicina, Ghislaine Ragosa, Jean-Daniel Giboin, Karine Fontaine.

Étaient absents : Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Jean-Yves Jambu, Florian Bernaux.

ORDRE DU JOUR :

1. point de situation du groupe de travail « schéma de collecte des déchets » par Marie-Noëlle Thirion ;
2. aménagement de l'avenue du col de l'Ange et de sa connexion avec l'avenue de Tuttlingen par Éric Dufétel ;
3. action de préservation de l'environnement. Inventaire de vos projets et conseils de mise en œuvre par l'association Sea What's Possible ;
4. questions relatives à la vie du quartier.

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents et excuse ceux qui se sont manifestés. Il accueille les élus en charge de la politique de la ville, Grégory Loew, Bernard Bonabel, Richard Devilette, accompagnés de Franck Meunier, responsable du service vie des quartiers et cadre de vie, ainsi qu'Anaïs Flori et Marie Erhardt, présidentes de l'association Sea What's Possible.

L'ordre du jour est abordé.

1. Point de situation du groupe de travail « schéma de collecte des déchets » par Marie-Noëlle Thirion.

Le tour des PAV existants et à venir a été réalisé par des conseillers du quartier avec Théo Gal, l'ingénieur de la ville en charge de ce dossier. Les bacs habituels sur roulettes sont appelés à disparaître au profit de bacs mieux adaptés et le nombre de PAV va être augmenté. Le problème est de trouver le foncier pour installer ces nouveaux PAV et déplacer les anciens qui méritent de l'être. Certaines prévisions d'implantation restent à l'étude, en raison des problèmes évoqués lors de cette visite et liés aux odeurs et au bruit ou encore aux accès jugés dangereux.

Les participants ont noté des efforts d'embellissement sinon d'aménagement de ces points de collectes de nos déchets, notamment devant la nouvelle résidence seniors baptisée « La Garance », en face du magasin Lidl.

La surveillance de ces PAV doit être poursuivie, toujours dans le but de lutter contre les incivilités qui, malheureusement, fleurissent régulièrement ici ou là. La mairie poursuit cet effort et déplace les caméras en fonction des besoins. Il importe de rendre compte dès que possible de tout dépôt sauvage identifié.

Cette surveillance pourrait gagner en efficacité si les bacs étaient identifiés, par exemple par un numéro. Un conseiller suggère de mettre en place un panneau indiquant la conduite à tenir lorsqu'on constate la présence d'un dépôt sauvage. L'idée est de faire remonter l'information là où elle sera traitée.

Concernant la refonte de ce schéma de collecte des déchets, Grégory Loew précise qu'il s'agit notamment d'impliquer les citoyens dans la gestion des leurs.

2. Aménagement de l'avenue du col de l'Ange et de sa connexion avec l'avenue de Tuttlingen par Éric Dufétel.

Éric Dufétel expose ce qui l'a poussé à faire parvenir une étude relative à l'utilisation de l'avenue de Tuttlingen. Différentes propositions sont émises en séance et font l'objet de débats auxquels est ajouté l'avenir de l'avenue du Col de l'Ange ainsi que l'utilisation du raccourci du Col de l'Ange.

Grégory Loew expose différents points comme la manière de ralentir les véhicules sur un axe tel que celui construit sur le tracé d'une ancienne voie ferrée. Il fait allusion aux travaux réalisés avenue de La Vaugine, avec la mise en place de chicanes et de marquages au sol, le tout semblant donner de bons résultats.

Des problèmes techniques affaiblissant la qualité de la transmission et celles des débats imposent aux personnes réunies en mairie de quitter la séance.

3. Action de préservation de l'environnement. Inventaire de vos projets et conseils de mise en œuvre par l'association Sea What's Possible.

Le lancement de ce sujet met du temps à dégager une visibilité sur ce qu'il serait possible d'en faire. La Nartuby est évoquée en premier lieu et sa pollution par des ordures ménagères en particulier. Un conseiller intervient et rapporte qu'il en est de même sur les routes et chemins empruntés par les habitants, jonchés de débris dont de nombreux masques chirurgicaux usagés. Quelques idées sont émises, comme l'installation de petites poubelles le long de la Nartuby pour inciter les promeneurs à y déposer leurs déchets.

Au fil des échanges, un projet commence à poindre : créer une aire protégée, une sorte de sanctuaire écologique, éducatif autour du caractère naturel du chemin de La Clappe.

Les présidentes de Sea What's Possible accompagnent ces échanges dont on peut retenir les points suivants :

- réaliser un inventaire de la faune et de la flore locale, en impliquant par exemple le conservatoire des espaces naturels ;
- établir des partenariats avec les établissements scolaires de la ville ;
- développer des actions de ramassage de déchets en sollicitant les habitants et au-delà ;
- mettre en place un moyen d'identifier la nature, la récurrence et l'origine des pollutions relevées ;
- solliciter le concours de la mairie et d'autres acteurs locaux pour contribuer à la fourniture de sacs poubelle, gants, etc., et la mise en place ponctuelle de bennes de collecte ;
- trouver une solution pour inciter les promeneurs à garer leurs véhicules avant de s'engager sur le chemin de promenade entre les ponts d'Aups et de La Clappe.

Une solution suggérée par un conseiller serait d'utiliser la main-d'œuvre que fourniraient les personnes condamnées à des peines de TIG.

Le conseil va développer ce projet en collaboration avec l'association.

Sea What's Possible propose également des ateliers zéro déchet, d'accompagner la mise en place de jardins partagés, notamment autour de la permaculture. Un conseiller suggère pour cela l'utilisation du terrain de l'ancienne prison.

4. Questions relatives à la vie du quartier.

La communication autour des conseils de quartier est toujours en souffrance : aucune mention dans le dernier numéro du magazine communal. Les conseillers souhaitent qu'on parle d'eux et qu'on les identifie comme des acteurs du mieux vivre ensemble dans le quartier. Ils se disent prêts à communiquer leurs coordonnées pour permettre aux habitants de les saisir des problèmes de leur ressort.

Les tensions chemin de La Clappe se résument de la manière suivante :

- les promeneurs garent leurs véhicules de manière anarchique gênant la circulation ces riverains, voire leur interdisant l'accès à leur domicile ou à leurs parcelles agricoles ;
- des fêtes sauvages sont organisées sur cet axe et s'accompagnent de nuisances : déchets divers, dont de nombreuses bouteilles vides, musique au volume excessif, etc. ;
- cris intempestifs à l'occasion de parties de foot ou de boules ;
- agrandissement de la surface d'exploitation de l'entreprise DAPT, ce qui génère une augmentation des nuisances déjà soulignées ;
- des panneaux réduisant les possibilités de stationnement ont été apposés. Cependant, la verbalisation reste tiède. Il importe qu'une capacité de parking d'un côté comme de l'autre soit mise à disposition des promeneurs ;
- des enrochements efficaces ont été réalisés, même s'ils déportent le problème ;
- question : qu'en est-il de la poursuite de l'aménagement à deux voies de cet axe, dans la continuité du tronçon de la vigne à vélo récemment ouvert du pont de La Clappe jusqu'à Rebouillon ?

Ce point fera partie de l'ordre du jour de la prochaine réunion, que chacun souhaite voir se dérouler en présence.

À 20h00, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.

Adresse électronique générique pour joindre le CQ9 : ouest@ville-draguignan.fr.